

**Département de l'Isère
Liste modifiée des commissaires-enquêteurs pour l'année 2023**

**La commission départementale
chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires-enquêteurs**

Le préfet de l'Isère,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles D.123-38 et suivants ;

Vu la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 38-2022-10-19-00002 du 19 octobre 2022 fixant la composition de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur pour le département de l'Isère ;

Vu la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur n° 38-2022-12-13-00006 établie le 13 décembre 2022 pour l'année civile 2023 ;

Vu l'arrêt n° 20LY03779 rendu le 1^{er} mars 2023 par la cour administrative d'appel de Lyon enjoignant la commission départementale de l'Isère chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur de procéder à la réinscription de M. Gabriel Ullmann sur la liste d'aptitude ;

Aux termes de sa réunion du 18 avril 2023, la commission départementale de l'Isère chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur

Décide

Article 1 - La liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur établie le 13 décembre 2022 pour l'année civile 2023 est modifiée comme suit :

- M. Gabriel ULLMANN, ingénieur expert en environnement, est réinscrit.

	Noms	Qualités
1	M. AMAUDRIC DU CHAFFAUT Gilles	Administrateur général Retraité
2	Mme BACUVIER Marie-France	Professeure agrégée de géographie, Ancienne élue locale Retraîtée
3	M. BACUVIER Pierre	Ingénieur Retraité
4	Mme BARNIER Véronique	Chercheur associé au C.N.R.S Retraîtée
5	M. BESSIERE Marc	Administrateur territorial Consultant Retraité
6	M. BLACHIER Jean-Pierre	Ingénieur DRIRE Retraité
7	M. BLONDEL Thierry	Expert en environnement et en hydrogéologie
8	M. BOISSY Etienne	Cadre de la Fonction Publique d'Etat Retraité
9	M. BOURGUIGNON Jean-Yves	Géomètre-expert DPLG Retraité.
10	M. BRULE Jean-Marie	Formateur en gestion et droit social
11	M. CARTIER Claude	Ingénieur Retraité
12	M. CHEMARIN Alain	Ingénieur INPG Retraité Ancien élu local
13	M. CRABIERES Denis	Guide de Haute-Montagne Chargé de mission
14	M. CUVILLIER Denis	Ingénieur Travaux Publics Retraité
15	M. DELORY Jean-Jacques	Directeur général d'établissement public Retraité
16	M. DUPONT Gilles	Ingénieur de la Fonction publique territoriale Retraité
17	M. DURAND Daniel	Docteur en biogéographie Consultant en environnement
18	M. DUVAL Jean-Marc	Maître de conférences des Universités Retraité
19	M. GARNIER Jacques	Ingénieur Retraité
20	M. GIACOMELLI Bernard	Ancien PEGC, principal de collège Retraité
21	Mme GREMEAUX Dominique	Ingénieur de la Fonction publique territoriale Retraîtée
22	M. GUERNET Georges	Ingénieur en électronique et génie atomique Retraité

23	Mme GUIGUE Agnès	Ingénieur-écologue Consultante en environnement
24	M. HASSID Marc-Jérôme	Consultant développement durable
25	Mme HENRIOT Martine	Administrateur territorial Retraitée
26	M. JAMMES François	Ingénieur Retraité
27	M. JANOLIN Patrick	Professeur de l'enseignement technique Retraité Ancien élu local
28	M. MARIE Robert	Fonctionnaire Docteur en géologie appliquée Retraité
29	Mme MASSON Jacqueline	Éducatrice spécialisée Retraitée
30	M. MAZEREEL Stéphane	Architecte-urbaniste retraité
31	Mme MITAULT Anne	Juriste
32	M. MONIER Thierry	Docteur en géologie appliquée
33	M. MONTEIL Alain	Ingénieur Centrale et Supélec Retraité
34	Mme MORIN Capucine	Biologiste Ancienne élue locale
35	M. NOUVEL Philippe	Ingénieur des Ponts, des Eaux et Forêts retraité
36	M. PASQUIER Robert	Inspecteur départemental des impôts Retraité
37	M. POBLET Pascale	Responsable administrative Ancienne élue locale
38	M. PRIVAT Bernard	Inspecteur des finances publiques Retraité Ancien élu local
39	M. PRUDHOMME Bernard	Receveur principal des impôts, Retraité
40	M. PUECH Michel	Docteur en écologie appliquée Consultant Retraité
41	Mme RABATEL Mauricette	Inspectrice divisionnaire des finances publique Retraitée
42	M. RAPIN François	Ingénieur de la Fonction publique d'État Retraité
43	M. RHONÉ Xavier	Ingénieur ferroviaire – SNCF Réseau
44	M. RICHARD Michel	Inspecteur divisionnaire des finances publiques Retraité
45	Mme ROUDIER Françoise	Chargée d'études techniques à l'équipement Retraitée
46	M. ROUX Denis	Auto-entrepreneur, biologiste Ancien élu
47	M. ROY Jacky	Fonctionnaire de l'Etat Ingénieur Retraité
48	Mme SEIGLE-VATTE Ghislaine	Auto-entrepreneur – Elue locale

49	M. SERT Léon	Chef d'entreprise Ancien élu local Retraité
50	Mme SOUCHÈRE Michèle	Attachée principale de l'Équipement Retraîtée
51	M. TABOURET Georges	Urbaniste Directeur d'études à l'AURG Retraité
52	M. TARTARIN Daniel	Professeur de l'enseignement technique Retraité
53	M. TISSIER François	Directeur Entreprise adaptée Officier de chasseurs alpins Retraité
54	M. ULLMANN Gabriel	Ingénieur expert en environnement
55	M. ULLMANN Raymond	Ingénieur papetier Retraité
56	M. VASSOR Denis	Ingénieur subdivisionnaire territorial Retraité
57	Mme VIGNON Catherine	Consultante environnement Retraîtée
58	Mme VINCENT-SWEET Pénélope	Consultante environnement - Auto-entrepreneur
59	M. VOSGIEN Jean-Marc	Consultant autonome en prévention des risques

Article 2 : La liste ainsi modifiée sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère, notifiée à M. Gabriel ULLMANN, et pourra être consultée sur le site des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr), en préfecture (DRC / Bureau du droit des sols et de l'animation juridique) ainsi qu'au greffe du tribunal administratif de Grenoble.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur dans un délai de deux mois et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication, en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Grenoble, le 19 avril 2023

Le président de la commission

Signé : Jean-Paul WYSS